Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 029-212902563-20260128-DB202610-DE

COMMUNE DE SAINT-NIC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-six, le 28 janvier, à 18 h 30, le conseil municipal de la commune de SAINT-NIC dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Annie KERHASCOËT, Maire.

**Nombre de conseillers**
En exercice : 13
Présents : 10
Votants : 12

**Date de convocation** : 23 janvier 2026

**Présents** : Mme Annie KERHASCOËT, Mmes et Mrs Emmanuel MAHO, Jean-Pierre CANN, Jean-Michel BIRIEN, Emmanuel CAPITAINE, Fabrice LE BERRE, Gilles MOLAC, Baptiste DANION, Marie-Thérèse NÉDÉLEC, Marc BALAYER

**Excusés** : Mme Monique BESCOU (excusée), M. Jérôme KERSALÉ (pouvoir à B. DANION), M. Hervé GUILLOU (pouvoir à G. MOLAC)

**Secrétaire de séance** : Emmanuel CAPITAINE

**DB2026-10**

**DEMANDE D'AIDE SOCIALE – MME B.**

La Mairie a reçu un dossier de demande d'aide sociale de Mme B.

Après examen de son dossier, les membres de la commission sociale proposent l'aide suivante : un bon alimentaire de 150,00 € pour des produits de première nécessité.

.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de délivrer à l'intéressée un bon alimentaire de 150,00 € pour des produits de première nécessité,
- **AUTORISE** Mme la Maire à signer tout document à intervenir résultant de cette décision.

Pour extrait certifié conforme à l'original
La Maire,

Annie KERHASCOËT

MAIRIE DE SAINT-NIC (Finistère)